

échelle. Lorsqu'on connaît le poids du métal dont on a besoin, on demande des soumissions.

M. MONK : Quel emploi fera-t-on de ces \$40,000?

L'hon. M. FISHER : Presque toute la somme servira à l'achat de rayons et de casiers en acier. Il y en a une multitude dans cet édifice.

M. ARMSTRONG : Se propose-t-on de demander des soumissions par la voie des journaux?

L'hon. M. FISHER : Lorsque d'autres maisons que ces deux-là pourront nous faire des offres, nous serons bien aises de les recevoir. Nous avons demandé des soumissions à maintes reprises et nous n'en avons reçues que de ces deux fournisseurs.

M. ARMSTRONG : Publie-t-on des avis dans les journaux?

L'hon. M. FISHER : Non; les fournisseurs viennent prendre connaissance des devis. Ils peuvent aussi en obtenir une copie par la poste et être en état de soumettre un prix.

Edifice public d'Owen-Sound, \$30,000.

M. SPROULE : En quel état sont ces travaux?

L'hon. M. FISHER : Un terrain a été acheté à l'angle des rues Baker et Sproat. Nous demandons actuellement des soumissions. Le terrain coûte \$10,950. Il a été vendu par la Kilburn Real Estate Co., Limited.

M. SPROULE : L'édifice servira-t-il de bureau de poste, de douane et d'accise?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. SPROULE : A-t-on dressé les plans de l'édifice?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. SPROULE : Quelles en seront les dimensions?

L'hon. M. FISHER : Je n'ai pas les détails sous la main. Je suppose qu'il couvrira presque tout le terrain.

M. SPROULE : L'entreprise sera adjugée avec publicité et concurrence?

L'hon. M. FISHER : Oui, et au plus bas soumissionnaire.

M. SPROULE : Comment a eu lieu l'acquisition du terrain? Le département l'a-t-il acheté lui-même?

L'hon. M. FISHER : Oui, de la Kilburn Real Estate Company, Limited.

Salle d'armes de Peterborough, \$30,000.

M. MONK : Est-ce pour achever l'édifice?

L'hon. M. FISHER : L'entreprise est adjugée au prix de \$126,000, je crois.

M. FISHER.

M. SPROULE : Combien coûtera l'édifice, après son parachèvement?

L'hon. M. FISHER : Environ \$150,000 ou \$160,000.

M. SPROULE : Qui est concessionnaire des travaux?

L'hon. M. FISHER : M. Proctor, de Sarnia.

M. SPROULE : A-t-on demandé des soumissions?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. SPROULE : L'entreprise a-t-elle été adjugée au plus bas soumissionnaire?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. SPROULE : De qui a-t-on acheté l'emplacement et quelles en sont les dimensions?

L'hon. M. FISHER : De la municipalité de la ville de Peterborough au prix de \$10,000. Le terrain a 450 pieds sur la rue Murray, et 185 pieds sur la rue George.

M. WILLIAM WRIGHT : Est-ce l'usage du département lorsqu'on décide de construire un édifice, d'acheter le terrain, d'adjuger l'entreprise et de venir ensuite demander au Parlement d'ouvrir un crédit?

L'hon. M. FISHER : Un crédit a été ouvert, l'an dernier, et aussi l'année précédente, je crois. Lorsque le Parlement a accordé une première somme, on considère qu'il est d'avis de construire l'édifice et on poursuit les travaux.

Edifice public de St. Catharines. Améliorations, etc., \$4,000.

M. SPROULE : Quelles sont ces améliorations?

L'hon. M. FISHER : Des travaux de plomberie, de menuiserie, de peinture, réparation de la toiture, et autres.

M. SPROULE : Les travaux sont-ils adjugés à l'entreprise ou exécutés en régie?

L'hon. M. FISHER : En régie, conformément à l'estimation de l'architecte.

Edifice public de St. Mary, \$20,000.

L'hon. M. FISHER : Ces travaux ont été adjugés à l'entreprise aux prix de \$22,506.

M. ALCORN : Ce crédit comprend une somme de \$355 pour des annonces.

L'hon. M. FISHER : Oui, ce sont les mêmes annonces que dans l'autre cas.

M. ALCORN : Je constate qu'on a dépensé près de \$182,000 pour des annonces, l'an dernier.

L'hon. M. FISHER : Je suppose que cette somme couvre les annonces de tous les départements dans tout le Canada.